




Fiche signalétique



détachant graisses

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Manufacturier	: HG International b.v.	Code	: 128050164
Adresse	: Damsluisweg 70 1332 EJ Almere	No de fiche signalétique	: 1.03
Pays	: Pays-Bas	Date de validation	: 9/13/2010.
No de téléphone:	: +31 (0)36 54 94 700	Date d'impression	: 9/13/2010.
Fax	: +31 (0)36 54 94 744	Nom du responsable	: P. Stienstra
Internet:	: www.hg.eu	No de téléphone:	: +1.705.726.5445
Fournisseur	: Solstrand Trading	Fax	: +1.705.734.0857
Adresse	: 60 Lockhart road Barrie, Ontario L4N 9G8	Pays	: Canada
Utilisations	: Nettoyant.		
 En cas d'urgence	: Chem. Tel Inc. (813) 248 0585 or Toll free (800) 255 3924		

Section 2. Composition et information sur les ingrédients

Nom	No CAS	% en poids	Limites d'exposition
1-Méthoxy-2-propanol	107-98-2	5 - 15	Non disponible.
alcohols, c11-14-iso-, c13-rich, ethoxylated	78330-21-9	1 - 5	Non disponible.
glycine, n,n-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt	5064-31-3	0 - 1	Non disponible.
triethanolamine	102-71-6	0-1	Non disponible.
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	0-1	Non disponible.
Ingrédient pour le parfum.		0-1	Non disponible.

Section 3. Identification des risques

État physique et Apparence : Liquide.

Vue d'ensemble des urgences : ATTENTION

IRRITANT.

Peut être irritant pour les yeux et la peau.

Ne pas mélanger avec [***].les acides

Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Ne pas respirer les fumées.

Ne pas respirer les aérosols.

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux : Peut causer l'irritation.

Peau : Peut causer l'irritation.

Inhalation : Peut causer l'irritation.

Ingestion : Ingestion is not likely while the product will not easily enter the human body

Effets chroniques potentiels sur la santé : **EFFETS CANCÉROGÈNES**: Classé 3 (Ne peut être classifié pour l'homme.) selon OU par CIRC [triethanolamine]. Classé 3 (Ne peut être classifié pour l'homme.) selon OU par CIRC [2,2'-Iminodiéthanol]. Classé 2B (Possible pour l'homme.) selon OU par CIRC [glycine, n,n-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt].

EFFETS MUTAGÈNES: Non disponible.

EFFETS TÉRATOGENES: Non disponible.

Suite à la page suivante

Conditions médicales aggravées par une surexposition: : Une exposition répétée ou prolongée aux embruns ou au brouillard peut entraîner une irritation chronique des yeux et une grave irritation de la peau. Une exposition répétée ou prolongée aux embruns ou au brouillard peut entraîner une irritation des voies respiratoires conduisant à de fréquentes infections des bronches. L'exposition répétée à un produit hautement toxique peut entraîner une détérioration générale de l'état de santé due à une accumulation dans un ou plusieurs des organes humains.

Signes/symptômes de surexposition : Une exposition répétée ou prolongée ne devrait aggraver aucun état pathologique.

[Voir Information toxicologique \(section 11\)](#)

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux : Consulter un médecin immédiatement. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.

Contact avec la peau : Consulter un médecin immédiatement. Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Lavez les vêtements contaminés à fond avec de l'eau avant de vous déshabiller ou portez des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Inhalation : Consulter un médecin immédiatement. Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et allongée. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Ingestion : Consulter un médecin immédiatement. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et allongée. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Note au médecin traitant : Non disponible.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit : Peut être combustible à haute température.

Température d'auto-inflammation : Plus basse valeur connue: >200°C (392°F) (Alcools riches en C13, éthoxylés branchés C11-C14).

Point d'éclair : Coupe fermée: Supérieur à 93.3°C (200°F).

Limites d'inflammabilité : Non disponible.

Produits de la combustion : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: oxydes de carbone (CO, CO₂).

Risques d'incendie en présence de substances diverses : Non disponible.

Risques d'explosion en présence de substances diverses : Non disponible.

Appareils et méthodes de lutte contre les incendies : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.
- Remarque spéciale sur les risques d'incendie** : Ininflammable, mais peut brûler lors d'une exposition prolongée aux flammes ou à de hautes températures.
- Remarque spéciale sur les risques d'explosion** : Non disponible.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. **NE PAS TOUCHER** ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)
- Méthodes de nettoyage** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations par l'amont. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manutention et entreposage

- Manutention** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart des acides. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
- Entreposage** : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Séparer des acides. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

- Système de contrôle technique** : Prévoir une ventilation renforcée ou toute autre sécurité intégrée afin de maintenir les concentrations de vapeurs en suspension dans l'air inférieures à leurs limites respectives d'exposition professionnelle.
- Protection individuelle**
- Yeux** : Recommandé: lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux
 - Peau** : Recommandé: Uniforme de travail ou veste de laboratoire.
 - Respiratoire** : Recommandé: Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un respirateur.
 - Mains** : >8 heures (temps de protection): Gants en caoutchouc butyl.
 - Autre protection** : Non disponible.

Équipement de protection individuelle (Pictogrammes) :



Protection individuelle lors d'un grand déversement : Lunettes de protection. Vêtement de protection complet. Masque à gaz. Bottes. Gants. Il est recommandé d'utiliser un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) pour éviter une quelconque inhalation du produit. Les vêtements de protection suggérés pourraient ne pas assurer une protection suffisante. Consulter un spécialiste avant de toucher à ce produit.

Nom du produit

1-Méthoxy-2-propanol
glycine, n,n-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt
alcohols, c11-14-iso-, c13-rich, ethoxylated
Hydroxyde de sodium
triethanolamine
Ingrédient pour le parfum.

Limites d'exposition

Non disponible.
Non disponible.
Non disponible.
Non disponible.
Non disponible.
Non disponible.

[Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.](#)

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et Apparence : Liquide.

Couleur : Clair. Jaune. [Pâle]

Odeur : Citron.

pH : 12.1 (Conc. (% poids / poids): 100) [Basique.]

Densité relative : 1.002 g/cm³ (20°C / 68°F)

Viscosité : Dynamique: Plus haute valeur connue: 157 cP (Alcools riches en C13, éthoxylés branchés C11-C14)
Moyenne pondérée: 28.15 cP

Solubilité : Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau chaude.
Soluble dans les substances suivantes: l'eau froide.
Insoluble dans les substances suivantes: méthanol, éther diéthylique, n-octanol, acétone.

Point d'éclair : Coupe fermée: Supérieur à 93.3°C (200°F).

Caractéristiques d'explosivité : Non disponible.

Propriétés oxydantes : Non disponible.

Remarques physico-chimiques : Non disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité et réactivité : Le produit est stable.

Conditions d'instabilité : Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

Incompatibilité avec différentes substances : Réactif avec les acides.

Produits de décomposition dangereux : oxydes de carbone (CO, CO₂) oxydes d'azote (NO, NO₂ etc.)

Polymérisation Dangereuse : Ne se produira pas.

Section 11. Information toxicologique

1-Méthoxy-2-propanol	DL50	5000 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	11700 mg/kg	Orale	Souris
	DL50	13500 mg/kg	Cutané	Lapin
	DImin	>6 mg/kg	Orale	Rat
	CL50	7000 (6 heure(s))	Inhalation	Rat
	CL50	10000 (5 heure(s))	Inhalation	Rat
alcohols, c11-14-iso-, c13-rich, ethoxylated	DL50	200 à 2000 mg/kg	Orale	Rat
glycine, n,n-bis(carboxymethyl)-,	DL50	1100 mg/kg	Orale	Rat

Suite à la page suivante

trisodium salt	DL50	681 mg/kg	Orale	Souris
	DL50	750 mg/kg	Orale	Singe
triethanolamine	DL50	5000 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	5846 mg/kg	Orale	Souris
	DL50	5846 mg/kg	Orale	Souris
	DL50	10000 mg/kg	Cutané	Lapin
Hydroxyde de sodium	Dlmin	500 mg/kg	Orale	Lapin

Effets chroniques sur les humains

: **EFFETS CANCÉROGÈNES:** Classé 3 (Ne peut être classifié pour l'homme.) selon OU par CIRC [triethanolamine]. Classé 3 (Ne peut être classifié pour l'homme.) selon OU par CIRC [2,2'-Iminodiéthanol]. Classé 2B (Possible pour l'homme.) selon OU par CIRC [glycine, n,n-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt].
Contient des produits causant des lésions aux organes suivants : les voies respiratoires supérieures, peau, système nerveux central (SNC), oeil, cristallin ou cornée

Autres effets toxiques sur les humains

: Aucune information spécifique n'est disponible dans notre base de données quant aux autres effets toxiques de ce produit sur les humains.

Remarque spéciale sur la toxicité pour les animaux

: Très faible toxicité pour les humains ou animaux. (alcohols, c11-14-iso-, c13-rich, ethoxylated)

Remarque spéciale sur les effets chroniques sur les humains

: Aucune remarque additionnelle.

Remarque spéciale sur les autres effets toxiques sur les humains

: Aucune remarque additionnelle.

Effets spécifiques

Effets cancérogènes

: Contient une substance qui peut provoquer le cancer d'après des données sur les animaux. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.

Effets mutagènes

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité au niveau reproductif

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 12. Information sur l'écologie

1-Méthoxy-2-propanol	Bactéries (CE50)	48 heure(s)	>1000 mg/l
	Poisson (CL50)	96 heure(s)	>1000 mg/l
alcohols, c11-14-iso-, c13-rich, ethoxylated	Flore (CE50)	72 heure(s)	1 à 10 mg/l
	LEUCISCUS IDUS (CL50)	96 heure(s)	1 à 10 mg/l
	Invertébrés aquatiques. (CL50)	48 heure(s)	1 à 10 mg/l
	Poisson (CL50)	96 heure(s)	>200 mg/l
glycine, n,n-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt	Poisson (CL50)	96 heure(s)	>200 mg/l
triethanolamine	Scenedesmus subspicatus (CE50)	72 heure(s)	750 mg/l
	Scenedesmus subspicatus (CE50)	48 heure(s)	750 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	11800 mg/l
Ingrédient pour le parfum. Hydroxyde de sodium	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.
	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.

DBO et DCO : Non disponible.

Biodégradable/OCDE : Biodégradable

Mobilité : Non disponible.

Produits de dégradation : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: oxydes de carbone (CO, CO₂) et de l'eau. oxydes d'azote (NO, NO₂ etc.)

Toxicité des produits de biodégradation : Les produits de dégradation sont moins toxiques que le produit lui-même.

Remarque spéciale sur les produits de biodégradation : Aucune remarque additionnelle.

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Information sur les déchets : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Répartition des déchets : Non disponible.

[Consulter les autorités locales ou régionales.](#)

Section 14. Information relative au transport

Information sur la réglementation	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe de conditionnement	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	Non réglementé.	-	-	Non disponible.		Non disponible.
Classification pour le TMD	Non réglementé.	-	-	Non disponible.		Non disponible.
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe IMDG	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe IATA-DGR	Non réglementé.	-	-	-		-

Section 15. Information réglementaire

SIMDUT (Canada) : Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).
Aucun produit n'a été trouvé.

Réglementations Internationales

EINECS : Non disponible.

DSCL (CEE) : Ce produit n'est pas classé selon la législation de l'UE.

Listes internationales : Non disponible.

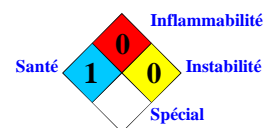
Section 16. Renseignements supplémentaires

Renseignements à indiquer sur l'étiquette : IRRITANT.

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Santé	*	1
Risques d'incendie		0
Réactivité		0
Protection individuelle		B

National Fire Protection Association (États-Unis)



Références : Non disponible.

Autres considérations spéciales : Non disponible.

Date d'impression : 9/13/2010.

Date d'édition : 9/13/2010.

Date de publication précédente : Aucune validation antérieure.

Suite à la page suivante

Version : 1.03

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.